

Investir de manière responsable 2023

Table des matières

En bref: ce que nous avons réalisé en 2023		3
1	Nos approches et nos objectifs	4
1.1	Investir de manière responsable chez PUBLICA	4
1.2	Chiffres clés: aperçu au 31 décembre 2023	8
2	Première mesure liée aux objectifs de développement durable de l'ONU	11
3	Ce que nous avons réalisé dans les catégories d'actifs	14
3.1	Emprunts en CHF et emprunts d'État	14
3.2	Emprunts d'entreprises et actions	14
3.3	Immobilier Suisse	17
3.4	Placements sur le marché privé	18
4	Conclusion	20

En bref: ce que nous avons réalisé en 2023

Exercice des droits d'actionnaire		
Engagement	Exercice des droits de vote	
<ul style="list-style-type: none"> – Un dialogue a été mené avec 371 entreprises sur les questions ESG, et avec 199 d'entre elles sur des sujets liés au climat. – Neuf cas de dialogue ont été conclus avec succès. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les droits de vote sont exercés dans les 120 entreprises suisses. – À l'étranger, 318 entreprises ont voté sur tous les points à l'ordre du jour. 	
Intégration dans le portefeuille de titres		
<ul style="list-style-type: none"> – Emprunts d'État: mise en œuvre des indices de référence ESG sur mesure pour investir dans les emprunts d'État de pays émergents. – Placements sur le marché privé: mise en œuvre progressive de l'investissement responsable dans les placements sur le marché privé en collaboration avec nos gestionnaires de fortune externes évaluée pour la première fois. – Nous avons donné la priorité à quatre objectifs de développement durable de l'ONU qui présentent une grande pertinence pour le portefeuille de PUBLICA (7, 8, 13, 16). La première enquête a été réalisée. 		
Critères négatifs	Analyse stratégique des risques	Critères positifs
<ul style="list-style-type: none"> – Exclusion de 218 entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> – Démarrage du développement des connaissances sur le thème de la biodiversité et définition des prochaines étapes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Investissement dans des «green bonds» à hauteur de CHF 755 millions. – Financement de placements verts (CHF 448 mio) et d'infrastructures sociales (CHF 330 mio) dans le domaine des placements sur le marché privé.
Intégration dans des placements immobiliers directs		
<ul style="list-style-type: none"> – Des certificats énergétiques cantonaux des bâtiments (CECB) pour les biens immobiliers ont été mandatés. Actuellement, 35 CECB ont été établis. – Le projet «Optimisation de l'exploitation des immeubles existants» a été poursuivi afin de mettre rapidement en œuvre des optimisations simples. Des mesures à moyen et long terme sont intégrées dans la planification de l'entretien. – Participation au «Rapport et indice de référence CO₂ de REIDA 2023»: comparé à l'indice de référence REIDA (22 investisseurs avec un total de 60 portefeuilles et une valeur de marché de CHF 173,5 milliards), le portefeuille de PUBLICA est 13 pour cent plus efficace sur le plan énergétique et émet 16 pour cent de gaz à effet de serre en moins. 		
Projets de nouvelles constructions (exemples)	Projets d'assainissement	
<p>«Chêne Park» à Renens:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Trois bâtiments ont été mis en service en août 2023, le premier en 2022 déjà. – Emplacement idéal entre deux grandes gares avec des liaisons vers Lausanne. – Installation photovoltaïque avec consommation propre, chauffage urbain, bornes de recharge pour véhicules électriques. <p>«Quartier Cèdres» à Chavannes-près-Renens:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Emménagement dans le premier bâtiment au printemps 2023. – Achat de quatre immeubles supplémentaires. – Proximité des transports publics et de la ville, environnement vert, activités sociales telles que jardins communautaires, installation photovoltaïque avec autoconsommation, pompes à chaleur, bornes de recharge électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> – Objectif intermédiaire défini pour l'année 2030 pour la trajectoire de réduction des émissions de CO₂: 5,6 kg CO₂/m² SRE (scope 1). – Les environs de l'immeuble à Lyss ont été réaménagés pour favoriser la biodiversité (p. ex. tas de branches et de pierres pour les petits animaux et les insectes). 	

1 Nos approches et nos objectifs

Nous avons reçu de nombreuses réactions positives à la suite du premier rapport. Les lectrices et lecteurs apprécient la transparence que nous créons avec ce rapport. En 2023 également, nous avons placé les intérêts de nos personnes assurées et bénéficiaires de rente au premier plan. Nous avons des raisons de penser qu'à l'avenir, nos clientes et clients voudront en savoir plus concernant l'impact sur l'environnement, la société et l'économie du placement de leur fortune chez PUBLICA. C'est pourquoi nous avons créé l'an dernier, au sein de la division Asset Management de PUBLICA, le «Sustainability Asset Management Austausch» (SAMA) afin d'ancrer davantage ce thème. Dans le cadre de ce groupe composé de personnes de différentes équipes, nous nous sommes penchés de manière approfondie sur les objectifs de développement durable de l'ONU et leurs 169 sous-objectifs. Parmi les objectifs de développement durable de l'ONU, nous en avons priorisé quatre et avons mesuré pour la première fois la contribution des entreprises du portefeuille de PUBLICA à ces objectifs. Nous vous informons à ce sujet et sur la complexité qui en découle au [chapitre 2](#) du présent rapport.

1.1 Investir de manière responsable chez PUBLICA

Gouvernance

Nos organes se penchent de manière approfondie sur le thème «Investir de manière responsable»: la Commission de la caisse est l'organe de conduite suprême de PUBLICA. Elle définit les principes et les objectifs du concept «Investir de manière responsable». Le Comité de placement conseille la Commission de la caisse à ce sujet. Il est en outre chargé de veiller à ce que les différentes approches de l'investissement responsable soient mises en œuvre dans les différentes catégories d'actifs. En 2023, la Commission de la caisse a adopté la priorisation des objectifs de développement durable de l'ONU pour le portefeuille de PUBLICA. Le Comité de placement s'est penché explicitement sur les approches de l'investissement responsable lors de ses six séances ordinaires.

Stratégie

Nous investissons de manière responsable en prenant en compte l'environnement, la société et la gouvernance d'entreprise responsable (critères ESG) dans le cadre du placement de la fortune de prévoyance de nos personnes assurées. Nous pouvons ainsi améliorer le rapport entre risque et rendement sur le long terme.

Investir de manière responsable fait partie intégrante de notre obligation de diligence fiduciaire et le concept est ancré dans le règlement concernant les placements. En effet, la mesure dans laquelle nous tenons compte des critères ESG a une influence sur le niveau de sécurité et de rendement de nos placements. Le fait de renoncer intentionnellement à un rendement conforme à celui du marché n'est pas autorisé par la loi. Afin de tenir compte des critères écologiques, sociaux et de gouvernance d'entreprise responsable dans le cadre du placement de la fortune de prévoyance, PUBLICA suit différentes approches en fonction des catégories d'actifs. Ces approches sont décrites plus en détail dans notre [concept «Investir de manière responsable»](#).

Aperçu: quelle approche pour quelle catégorie d'actifs

Catégories d'actifs	Part dans le portefeuille global ¹	Exercice des droits d'actionnaire		Intégration dans le portefeuille de titres			Intégration dans les placements immobiliers directs	
		Engagement ²	Exercice des droits de vote	Critères négatifs	Analyse stratégique des risques	Critères positifs	Projets de nouvelles constructions	Projets d'assainissement
Emprunts en CHF et emprunts d'État	30%	●		●	●			
Emprunts d'entreprises et actions	37%	●	●	●	●	●		
Immobilier Suisse	9%	●					●	●
Placements sur le marché privé	21%			●	●	●		
Métaux précieux	3%							

¹ Conformément à la stratégie de placement 2022 des caisses de prévoyance ouvertes.

² Le dialogue est actuellement mené avec des entreprises dans les catégories d'actifs concernées.

Gestion des risques

Thème	Mesures
Adaptation au changement climatique	<p>En 2023, nous avons commencé à mettre en œuvre des indices de référence ESG sur mesure pour les emprunts d'État de pays émergents. Nous tenons compte, entre autres, des risques climatiques transitoires et physiques.</p> <p>Pour les biens immobiliers suisses, nous avons défini dès 2020 une trajectoire de réduction des émissions de CO₂ avec pour objectif de les diviser par deux (scope 1) d'ici 2035. Nous nous sommes maintenant fixé un objectif intermédiaire pour 2030. Celui-ci s'élève à 5,6 kg CO₂/m² SRE (scope 1).</p>
Biodiversité	<p>En 2023, nous avons commencé à développer nos connaissances sur le thème de la biodiversité. Le thème est étroitement lié au changement climatique: celui-ci aggrave la perte de biodiversité, ce qui accélère à son tour le changement climatique, car les puits de carbone (réservoirs de carbone) sont détruits et le carbone se retrouve dans l'atmosphère.</p> <p>Dans un premier temps, PUBLICA aborde le sujet avec l'approche d'engagement existante. La SVVK-ASIR, dont PUBLICA est membre, soutient depuis septembre 2023 l'initiative Nature Action 100. Cette initiative d'engagement collaborative cherche à dialoguer avec 100 entreprises de secteurs qui dépendent fortement des services écosystémiques ou qui ont un impact élevé sur la perte de biodiversité.</p> <p>Mesurer la biodiversité et la perte de biodiversité est très complexe, localisé et multidimensionnel. Il est donc difficile d'évaluer les risques financiers pour le portefeuille de PUBLICA. Dans une prochaine étape, nous voulons examiner les approches de mesure existantes.</p>

Thèmes prioritaires et objectifs

PUBLICA souhaite s'améliorer en permanence en matière d'investissement responsable. Nous sommes particulièrement attentifs à ces aspects, car ils peuvent influencer le profil risque/rendement du portefeuille:



Environnement: risques climatiques et neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard



Société: respect des droits humains et du travail par les entreprises



Gouvernance d'entreprise: attentes clairement formulées concernant la composition du conseil d'administration et les rémunérations

Objectifs quantitatifs en matière de climat:

Objectifs par catégories d'actifs

	Objectif	Part dans le porte- État feuille global ¹	
Portefeuille global	Neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard	100%	Mise en œuvre en cours
Actions Suisse	1. Réduction des risques de transition de 30% par rapport à l'indice de référence 2. Augmentation des opportunités de transition de 30% par rapport à l'indice de référence 3. Réduction des risques physiques de 30% par rapport à l'indice de référence	6%	Atteint
Actions de pays industrialisés et de pays émergents	1. Réduction des risques de transition de 50% par rapport à l'indice de référence 2. Augmentation des opportunités de transition de 50% par rapport à l'indice de référence 3. Réduction des risques physiques de 50% par rapport à l'indice de référence	26%	Atteint
Emprunts d'entreprises États-Unis et Europe	Réduction de l'intensité carbone d'au moins 40% par rapport à l'indice de référence	5%	Atteint
Immobilier Suisse	Réduction des émissions de CO ₂ (scope 1) à 5,6 kg CO ₂ /m ² SRE d'ici 2030 et à 4,2 kg CO ₂ /m ² SRE d'ici 2035.	9%	Mise en œuvre d'ici 2030 ou 2035

¹ Conformément à la stratégie de placement 2022 des caisses de prévoyance ouvertes.

État de la réalisation des objectifs

Pour [l'indice boursier climatiquement efficace sur mesure](#), nous disposons de trois métriques: risques de transition, opportunités de transition, risques et opportunités physiques. Nous vérifions tous les six mois si les trois métriques sont de 30 à 50 pour cent supérieures à l'indice de référence: tel a bien été le cas en 2023. Pour les emprunts d'entreprises, nous avons convenu avec les gestionnaires de fortune externes de réduire l'intensité carbone d'au moins 40 pour cent par rapport à l'indice de référence existant. Nous avons atteint cet objectif en 2023.

En ce qui concerne l'immobilier suisse, plusieurs chauffages à énergie fossile doivent être remplacés à moyen terme. Nous nous efforçons de les remplacer par des systèmes sans énergie fossile. De plus, les projets de nouvelles constructions entraîneront une baisse supplémentaire des valeurs de CO₂, car ces immeubles seront chauffés au moyen d'énergies renouvelables. L'objectif en matière de CO₂ pour 2035 peut être atteint selon les chiffres prévisionnels.

Nous n'avons pas encore fixé d'objectifs quantitatifs pour les catégories d'actifs que sont les emprunts en CHF, les emprunts d'État, les placements sur le marché privé et les métaux précieux.

Affiliations

L'adhésion à des organisations et initiatives reconnues nous facilite l'accès aux compétences d'experts en matière d'investissement responsable, nous aide à dialoguer avec les entreprises et favorise les échanges avec d'autres investisseurs institutionnels.

Nous sommes membres des institutions suivantes:

- [ASIP – Association Suisse des Institutions de Prévoyance](#)
- [Climate Action 100+](#) (PUBLICA lui apporte son soutien)
- [IIGCC Institutional Investors Group on Climate Change](#)
- [Inrate Responsible Shareholder Group](#)
- [SVVK-ASIR – Association suisse pour des investissements responsables](#)
- [UN PRI Principes pour l'investissement responsable \(Principles for Responsible Investment\)](#)
- [Exemplarité Énergie et Climat](#)

Nous avons également signé le Montréal Carbon Pledge.

Par notre adhésion à la SVVK-ASIR, nous soutenons également les initiatives suivantes:

- [Council on Ethics – Big Tech and Human Rights Investor Collaboration](#)
- [FAIRR – Farm Animal Investment Risk & Return](#)
- [nature Action 100](#)
- [UN PRI Advance](#)

1.2 Chiffres clés: aperçu au 31 décembre 2023

Exercice des droits de vote

	Suisse	en %	International	en %	Taux de transparence	Source
Entreprises pour lesquelles un vote a été effectué et part en % du capital investi (actions)	120	100%	318	32%	100%	Inrate / Minerva Analytics
Part des points à l'ordre du jour par rapport au nombre total de points à l'ordre du jour pour lesquels le vote a été exprimé		100%		100%	100%	Inrate / Minerva Analytics
Nombre de points à l'ordre du jour	2 980		5 670			
dont acceptés	2 418	81%	4 275	75%	100%	Inrate / Minerva Analytics
dont rejetés	561	19%	1 084	19%	100%	
dont abstentions	1	0%	311	6%	100%	
Nombre de points à l'ordre du jour concernant les questions climatiques	6		74			
dont acceptés	4	66%	55	74%	100%	Inrate / Minerva Analytics
dont rejetés	1	17%	7	10%	100%	
dont abstentions	1	17%	12	16%	100%	

Dialogue

Adhésion à des initiatives d'engagement Inrate Responsible Shareholder Group, SVVK-ASIR et Climate Action 100+

Une stratégie de gestion crédible est-elle mise en œuvre pour atténuer le changement climatique? Oui

Lien vers la stratégie de gestion en matière climatique et rapport [Site web de la SVVK-ASIR](#)

	Nombre ¹	en %	Taux de transparence	Source
Entreprises avec lesquelles un dialogue est engagé et part en % du capital investi (actions)	371	32%	100%	Inrate / SVVK-ASIR / Climate Action 100+
Entreprises soumises à une stratégie active d'engagement climatique et part en % du capital investi (actions)	199	23%	100%	Inrate / SVVK-ASIR / Climate Action 100+

¹ Sans compter deux fois les entreprises avec lesquelles Inrate, SVVK-ASIR et Climate Action 100+ dialoguent.

Explications relatives aux chiffres clés concernant l'exercice des droits de vote et la conduite du dialogue

Les résultats des chiffres clés sont expliqués plus en détail au [chapitre 3.2](#) Emprunts d'entreprises et actions, aux paragraphes Dialogue et Exercice des droits de vote.

Chiffres clés sur le thème du climat²

Emprunts d'État (22% du portefeuille)	Unités	Porte-feuille	Indice de référence ³	Taux de transparence ⁴	Source
Intensité carbone moyenne pondérée (émissions domestiques)	Tonnes d'émissions de CO ₂ par million de CHF de PIB	142	207	100%	Beyond Ratings

Emprunts d'entreprises (5% du portefeuille)	Unités	Porte-feuille	Indice de référence	Taux de transparence	Source
Empreinte carbone (scope 1 + 2)	Tonnes d'émissions de CO ₂ par million de CHF de capital investi	47	67	86%	MSCI
Empreinte carbone (scope 3)	Tonnes d'émissions de CO ₂ par million de CHF de chiffre d'affaires	394	417	86%	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée (scope 1 + 2)	Tonnes d'émissions de CO ₂ par million de CHF de chiffre d'affaires	180	167	96%	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée (scope 3)	en %	805	788	96%	MSCI
Exposition au charbon	en %	2,4%	2,1%	96%	MSCI
Exposition à d'autres combustibles fossiles	en %	13,6%	11,7%	96%	MSCI
Pourcentage d'entreprises du portefeuille avec des objectifs de neutralité carbone vérifiés et des objectifs intermédiaires crédibles	en %	14,5%	16,1%	96%	MSCI
Potentiel de réchauffement global (scénario de 1,5°C)	en degrés Celsius	2,1	2,3	86%	MSCI

Actions (32% du portefeuille)	Unités	Porte-feuille	Indice de référence	Taux de transparence	Source
Empreinte carbone (scope 1 + 2)	Tonnes d'émissions de CO ₂ par million de CHF de capital investi	37	70	100%	MSCI
Empreinte carbone (scope 3)	Tonnes d'émissions de CO ₂ par million de CHF de chiffre d'affaires	307	437	99%	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée (scope 1 + 2)	Tonnes d'émissions de CO ₂ par million de CHF de chiffre d'affaires	89	159	100%	MSCI
Intensité carbone moyenne pondérée (scope 3)	en %	742	913	99%	MSCI
Exposition au charbon	en %	0,8%	1,5%	100%	MSCI
Exposition à d'autres combustibles fossiles	en %	4,0%	8,7%	100%	MSCI
Pourcentage d'entreprises du portefeuille avec des objectifs de neutralité carbone vérifiés et des objectifs intermédiaires crédibles	en %	19,0%	14,7%	100%	MSCI
Potentiel de réchauffement global (scénario de 1,5°C)	en degrés Celsius	2,2	2,5	99%	MSCI

² Les indicateurs climatiques pour les actions et les emprunts d'entreprises ne peuvent plus être comparés avec les valeurs de l'année précédente, car PUBLICA a changé de fournisseurs de données. Les indicateurs climatiques pour l'immobilier sont calculés par REIDA et sa méthodologie.

³ Indice de référence des emprunts d'État = 82% FTSE World Government Bond Index + 18% FTSE Emerging Markets Government Bond Index, indice de référence des actions = MSCI All Country World Investable Market Index, indice de référence des emprunts d'entreprises = 50% Barclays EUR Corporate + 50% Barclays USD Corporate Intermediate, indice de référence immobilier = indice de référence REIDA.

⁴ Le taux de transparence se rapporte à chaque fois au portefeuille.

Immobilier (9% du portefeuille)	Unités	Porte-feuille ⁵	Indice de référence	Taux de transparence	Source
Intensité carbone (scope 1 corrigée des variations climatiques)	kg CO ₂ /m ² SRE/an	8,9	–	100%	REIDA
Intensité carbone (scope 2 corrigée des variations climatiques)	kg CO ₂ /m ² SRE/an	2,4	–	100%	REIDA
Intensité carbone (scope 1 + 2 corrigée des variations climatiques)	kg CO ₂ /m ² SRE/an	11,3	13,5	100%	REIDA
Intensité énergétique	kWh/m ² SRE/an	84,9	97,6	100%	REIDA
Mix de sources d'énergie - part d'énergies fossiles	en %	69%	–	100%	REIDA
Mix de sources d'énergie - part d'énergies renouvelables	en %	28%	–	100%	REIDA
Mix de sources d'énergie - part d'autres catégories d'énergie	en %	3%	–	100%	REIDA

Taux de transparence des catégories d'actifs⁶ = 68%

⁵ Les valeurs du portefeuille immobilier sont toujours rapportées avec un an de retard. La raison est qu'au moment de la clôture de la rédaction, tous les décomptes de frais accessoires n'étaient pas encore disponibles pour l'année sous revue.

⁶ Aucune donnée n'est disponible pour les classes d'actifs placements sur le marché monétaire (3%), emprunts en CHF (5%), placements sur le marché privé (21%), métaux précieux (3%).

Explications concernant les chiffres clés sur le thème du climat

Emprunts d'État: Comparé à l'indice de référence, le portefeuille d'emprunts d'État affiche de meilleurs résultats. Cela s'explique principalement par la forte pondération des emprunts d'État suisses dans le portefeuille des pays industrialisés et par l'introduction d'indices de référence ESG sur mesure pour les emprunts d'État de pays émergents.

Actions: Comparé à l'indice de référence, le portefeuille d'actions affiche de meilleurs résultats. Cela s'explique en grande partie par la prise en compte systématique des opportunités et des risques liés au climat dans notre [indice boursier climatiquement efficace sur mesure](#).

Emprunts d'entreprises: Comparé à l'indice de référence, le portefeuille d'emprunts d'entreprises atteint parfois de moins bons résultats. C'est le cas par exemple de l'intensité carbone. Nos gestionnaires de fortune réduisent l'intensité carbone par rapport à l'indice de référence sur la base duquel leur performance est également mesurée. Cet indice de référence se caractérise par une pondération nettement moins élevée par rapport au secteur financier, qui présente en moyenne une intensité carbone plus faible.

Immobilier: Comparé à l'indice de référence, le portefeuille immobilier affiche de meilleurs résultats. PUBLICA dispose d'un portefeuille immobilier récent et de grande qualité.

2 Première mesure liée aux objectifs de développement durable de l'ONU

L'ONU a défini 17 objectifs de développement durable. Ils constituent un plan pour réaliser une société durable à l'échelle mondiale et une norme globale à laquelle les États et les entreprises peuvent se conformer. Les objectifs de développement durable de l'ONU et leurs 169 sous-objectifs ne sont pas tous pertinents pour le portefeuille de PUBLICA. C'est pourquoi PUBLICA a priorisé 4 des 17 objectifs en 2023:

Objectif 7: Énergie propre et d'un coût abordable

Objectif 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 8: Travail décent et croissance économique

Objectif 16: Paix, justice et institutions efficaces



Vers les objectifs de développement durable de l'ONU: [United Nations Sustainable Development Goals](https://www.un.org/fr/sustainable-development-goals/)

Pour être priorisé, un objectif doit remplir trois critères:

1. L'objectif doit être mesurable quantitativement ou qualitativement.
2. L'objectif doit être en accord avec le concept «Investir de manière responsable» de PUBLICA et avec la stratégie «Développement durable 2030» du Conseil fédéral.
3. L'objectif doit être financièrement pertinent pour le portefeuille de PUBLICA et couvrir le plus grand nombre possible de catégories d'actifs et de pays dans lesquels PUBLICA investit.

Les quatre objectifs priorisés sont ceux qui répondent le mieux à ces critères.

Pour la mesure liée aux quatre objectifs priorisés, nous travaillons avec Net Purpose. Net Purpose est une entreprise qui collecte, vérifie et met à notre disposition les données sur la durabilité des entreprises. Elle s'assure que les données sur la durabilité des entreprises peuvent être attribuées aux sous-objectifs pertinents. Pour ce faire, Net Purpose s'appuie également sur des cadres reconnus au niveau international, tels que la Global Reporting Initiative (GRI), la base de données IRIS+ du Global Impact Investing Network (GIIN) ainsi que la Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) de l'Union européenne.

La première enquête pour l'année 2023 est expliquée ci-dessous. Il s'agit des résultats des actions et des emprunts d'entreprises dans le portefeuille de PUBLICA. Les valeurs indiquées dans la colonne Résultats se rapportent à la part que PUBLICA détient dans les entreprises. Exemple: PUBLICA investit dans un grand nombre d'entreprises. Une partie d'entre elles indiquent dans leurs rapports de durabilité combien de tonnes d'émissions de CO₂ elles ont rejetées. Nous détenons à chaque fois une petite part des actions et des emprunts de ces entreprises. Nous pouvons donc être crédités, par exemple, de 447 000 tonnes d'émissions de CO₂ (scope 1 et 2). Nous ne procédons pas encore à une évaluation des résultats. Ils montrent simplement la contribution des entreprises aux objectifs de développement durable de l'ONU.

Objectif 7 – Énergie propre et d'un coût abordable

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), de nouvelles capacités d'énergie renouvelable de 11 000 gigawatts devront être mises à disposition d'ici 2030. Cela représente 15 pour cent de capacités supplémentaires par an. Les données relatives à la durabilité nous parviennent toujours avec un an de retard. En 2022, les entreprises du portefeuille de PUBLICA ont installé un total de 428 MW de capacités pour les énergies renouvelables. Les entreprises distinguent ici si elles les ont installées pour leur propre activité commerciale ou si elles les ont mises à disposition via leurs produits.

Chiffres clés pour la mesure	Résultats	Variation en % par rapport à l'année précédente	Changement nécessaire pour atteindre l'objectif	Nombre d'entreprises ayant établi un rapport
Capacités d'énergies renouvelables installées en service dans l'entreprise	174 MW	+12,1%	+15%	398
Capacités d'énergies renouvelables installées dans les produits de l'entreprise	254 MW	+5,9%	+15%	137

Objectif 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Selon l'AIE, les émissions de CO₂ doivent être réduites d'au moins 24 gigatonnes d'ici 2030. C'est la seule façon d'atteindre l'objectif de limitation du réchauffement climatique global à 1,5 degré. Pour cela, les émissions de CO₂ doivent diminuer de -7 pour cent par an. En 2022, les entreprises du portefeuille de PUBLICA ont réduit leurs émissions de CO₂ de 4 pour cent. Les raisons sont multiples: certaines entreprises ont effectivement émis moins de gaz à effet de serre (p. ex. TotalEnergies, Power Asset Holdings), d'autres ont vendu des secteurs d'activité à forte émission de CO₂ (p. ex. LafargeHolcim, Petroleo Brasileiro, BP), d'autres encore n'avaient pas d'installations à forte émission de CO₂ en service durant l'exercice (p. ex. Iberdrola).

Chiffre clé concernant la mesure	Résultats	Variation en % par rapport à l'année précédente	Changement nécessaire pour atteindre l'objectif	Nombre d'entreprises ayant établi un rapport
Émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2)	447 000 tonnes	-4,3%	-7%	2 938

Objectif 8 – Travail décent et croissance économique

D'ici 2030, 1,7 milliard de personnes supplémentaires devront avoir accès aux services financiers pour atteindre l'objectif d'inclusion financière (source: Findex). Cela représente 5 pour cent de personnes en plus par an. En 2022, les entreprises du portefeuille de PUBLICA ont permis à 15 000 personnes d'accéder à des services financiers.

Chiffre clé concernant la mesure	Résultats	Variation en % par rapport à l'année précédente	Changement nécessaire pour atteindre l'objectif	Nombre d'entreprises ayant établi un rapport
Personnes ayant un nouvel accès aux services financiers	15 000	-2,6%	+5%	105

Objectif 16 – Paix, justice et institutions efficaces

L'objectif 16 demande la promotion de l'état de droit au niveau national et international. Les flux financiers et le trafic d'armes illégaux ainsi que la corruption et les pots-de-vin doivent être considérablement réduits. Il s'agit en outre de mettre en place des institutions performantes, responsables et transparentes, qui prennent leurs décisions à tous les niveaux en fonction des besoins, de manière inclusive, participative et représentative.

Chez PUBLICA, nous abordons ces thèmes de différentes manières:

- Nous investissons dans des emprunts d'État de différents pays. La définition de l'univers des pays se base sur l'évaluation de [Freedom House](#) et de [V-Dem](#) (Varieties of Democracy).
- PUBLICA ne finance aucune entreprise impliquée dans la production, le stockage ou la distribution d'armes controversées.
- PUBLICA entretient un dialogue avec les entreprises qui enfreignent systématiquement et de manière avérée les lois suisses et les conventions internationales, par le biais de la SVVK-ASIR. Si l'entreprise n'améliore pas son comportement, PUBLICA l'exclut de son portefeuille.

Les résultats de la première enquête montrent à quel point il est complexe de mesurer la contribution des entreprises du portefeuille de PUBLICA aux objectifs de développement durable de l'ONU. Il ressort également des tableaux que toutes les entreprises sont encore loin de collecter les données nécessaires et d'en rendre compte. Des efforts sont déployés dans le monde entier pour réglementer la publication des données sur la durabilité. Nous partons donc du principe qu'à l'avenir, le nombre d'entreprises qui établissent des rapports augmentera. Il va de soi que tous les objectifs de développement durable de l'ONU, et donc tous les chiffres clés, ne sont pas pertinents pour chaque entreprise.

Dans les années à venir, nous effectuerons à nouveau la mesure afin de mieux comprendre l'évolution des résultats. Cela nous permettra de continuer à développer l'approche de la mesure liée aux objectifs de développement durable prioritaires de l'ONU.

3 Ce que nous avons réalisé dans les catégories d'actifs

3.1 Emprunts en CHF et emprunts d'État

En ce qui concerne les emprunts d'État de pays émergents, nous avons commencé à mettre en œuvre les nouveaux indices de référence ESG sur mesure fin 2023. L'objectif des indices de référence ESG est d'améliorer le profil risque/rendement des portefeuilles d'emprunt d'État. En collaboration avec FTSE Russell, l'univers des pays est défini et les critères ESG pour la pondération de ces pays dans l'indice sont mis en œuvre sur la base de certaines règles. Les pays qui entrent en ligne de compte pour les investissements sont sélectionnés sur la base de l'évaluation de [Freedom House](#) et du [V-Dem-Institut](#). Dans un deuxième temps, les pays sont sous-pondérés ou surpondérés dans l'univers qui en résulte sur la base de critères ESG. Pour ce faire, les critères suivants sont pris en compte:

- Environnement: énergie, climat, ressources (y compris la biodiversité),
- Société: inégalités, niveau d'emploi, capital humain et innovations, santé, bien-être social,
- Gouvernance: corruption, efficacité et qualité des gouvernements, stabilité politique et absence de violence, état de droit, droit à la parole et responsabilité.

En outre, la liste des sanctions du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) sert de base pour exclure certains pays. La directive sur le traitement des sanctions contre les États et la liste actuelle des pays exclus est disponible sur le [site web de la SVVK-ASIR](#).

3.2 Emprunts d'entreprises et actions

Dialogue

En 2023, nous avons poursuivi le dialogue avec les entreprises via nos partenaires spécialisés. La SVVK-ASIR mène le dialogue avec 110 entreprises qui enfreignent systématiquement et gravement la base normative. Dans neuf cas de dialogue, les objectifs définis en commun avec l'entreprise ont été atteints l'année dernière. Nous rapportons l'exemple suivant:

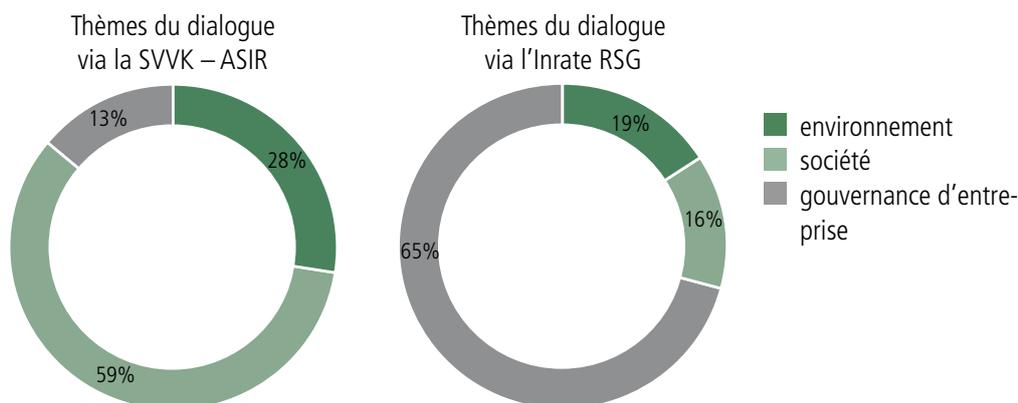
En mai 2020, Rio Tinto, l'un des plus grands groupes miniers du monde, a détruit ce qui est probablement le plus ancien site continuellement habité par l'homme, un système de grottes vieux de plus de 46 000 ans dans le Juukan Gorge, en Australie occidentale, sur les terres des Aborigènes. Le dialogue avait d'une part pour objectif le versement de compensations à la population locale et le rétablissement des relations. D'autre part, un changement de culture a été exigé afin d'intégrer les préoccupations de la population locale dans toute l'exploitation et d'éviter de futures mauvaises décisions. En 2023, un accord historique a été trouvé avec la population locale pour la restitution et – dans la mesure du possible – la reconstruction du patrimoine culturel détruit. En ce qui concerne le changement culturel, le CEO de Rio Tinto s'est vu imposer le traitement de l'affaire Juukan Gorge comme condition pour le versement de son bonus. De nouvelles directives et responsabilités ainsi que de nouveaux programmes ont également été introduits pour former les cadres à «l'intelligence culturelle». Pour en savoir plus sur les autres mesures mises en œuvre par Rio Tinto, consultez le rapport séparé sur le [site web de la SVVK-ASIR](#).

Pour trois entreprises (Bolloré SE, The Chemours Co., China Energy Engineering Corp. Ltd.), le dialogue n'a pas abouti. La SVVK-ASIR recommande leur exclusion depuis 2023. PUBLICA met en œuvre ces recommandations.

Outre les engagements normatifs, la SVVK-ASIR mène des dialogues thématiques dans le domaine du climat (27 entreprises) et des droits humains (21 entreprises). Ces dialogues thématiques nous permettent d'aborder davantage nos thèmes prioritaires dans le domaine du climat, des droits humains et du travail. L'engagement climatique avec 20 producteurs et fournisseurs d'énergie ainsi que sept entreprises suisses a été conclu fin 2023. Voici l'exemple de l'une des entreprises suisses: en 2021, la SVVK-ASIR a décidé d'engager un dialogue de deux ans sur le thème du climat chez Sika. Le fabricant de produits chimiques pour le bâtiment génère des émissions de CO₂ élevées en comparaison suisse. Malgré cela, il n'a pas encore pu présenter d'objectifs climatiques robustes. Au cours du dialogue, Sika a toutefois consolidé sa mesure du CO₂ en ce qui concerne le scope 3 et élaboré un plan de réduction global. Si l'entreprise Sika poursuit la voie qu'elle a choisie et l'innovation nécessaire, elle peut donner un coup de main au secteur si important du bâtiment pour la transition climatique, tout en renforçant sa propre position. Pour en savoir plus sur les détails du dialogue, consultez [notre site web](#).

En Suisse, un dialogue a été mené avec 105 entreprises par le biais de l'Inrate Responsible Shareholder Group (Inrate RSG) sur les thèmes suivants:

- environnement: mesure des émissions de CO₂ (scope 3), produits durables et biodiversité,
- société: droits humains et gestion des risques psychosociaux,
- gouvernance d'entreprise: compétences au sein du conseil d'administration et critères ESG dans le système de rémunération.



PUBLICA soutient en outre l'initiative d'engagement collaboratif Climate Action 100+, qui mène un dialogue avec 170 entreprises grandes émettrices de CO₂. Les entreprises continuent de progresser dans la définition d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre, dans la publication de stratégies de décarbonisation et dans la gouvernance climatique. Voici les résultats de 2023:

- 77 pour cent des entreprises s'engagent à atteindre la neutralité carbone, au moins pour les scopes 1 et 2 (contre 75 pour cent en 2022),
- 87 pour cent des entreprises publient des objectifs de réduction de CO₂ à moyen terme (contre 81 pour cent en 2022),
- 93 pour cent disposent d'une supervision par le conseil d'administration sur les questions essentielles liées au climat (contre 91 pour cent en 2022),
- 59 pour cent publient les mesures de décarbonisation qu'elles prennent pour atteindre leurs objectifs de réduction de CO₂ (contre 52 pour cent en 2022).

Les différents cas de dialogue sont décrits sur le [site web de Climate Action 100+](#).

L'initiative est entrée dans sa deuxième phase en 2023. Celle-ci se poursuivra jusqu'en 2030 et se concentrera sur la mise en œuvre de plans de transition auprès des entreprises. En effet, les résultats de 2023 montrent également que la mise en œuvre des objectifs de réduction reste à faire. Par exemple, seuls deux pour cent des entreprises ont déjà cessé ou se sont engagées à cesser d'investir dans des installations dont l'intensité carbone ne diminue pas.

Les directives d'engagement de nos partenaires peuvent être consultées sur leur site web:

- [SVVK-ASIR](#)
- [Climate Action 100+](#)
- [Inrate Responsible Shareholder Group](#)

Exercice des droits de vote

En 2023, PUBLICA a rejeté en Suisse la plupart des points à l'ordre du jour concernant la marge de fluctuation du capital (73 pour cent), le rapport de rémunération (47 pour cent) et l'élection du comité de rémunération (47 pour cent). À l'étranger, la plupart des refus concernaient les points de l'ordre du jour relatifs à la rémunération (41 pour cent). Les refus concernant la marge de fluctuation du capital ont eu lieu lorsque la marge nouvellement créée, d'une durée de cinq ans, a été jugée trop longue. En ce qui concerne les rémunérations des membres de la direction et du conseil d'administration, les refus ont eu lieu lorsque celles-ci ont été jugées trop élevées ou que les systèmes de rémunération étaient trop difficiles à comprendre. Cela montre que nous traduisons dans notre comportement de vote des attentes clairement formulées en matière de rémunération.

En ce qui concerne les points de l'ordre du jour relatifs aux questions climatiques, PUBLICA a accepté quatre points en Suisse, a refusé le rapport climatique de l'UBS et s'est abstenue sur le rapport climatique du Credit Suisse. Les raisons du refus et de l'abstention concernant les deux entreprises sont un progrès insuffisant dans le dialogue sur le thème du climat.

À l'étranger, les points à l'ordre du jour concernant le climat étaient nettement plus nombreux. Sur les 74 points relatifs au climat, nous en avons accepté 55. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agissait du fait que les entreprises réduisent leurs émissions de CO₂, se fixent des objectifs en la matière ou améliorent leurs rapports.

Nous avons rejeté sept points de l'ordre du jour:

- Cinq résolutions d'actionnaires visant à empêcher les entreprises de réduire leurs émissions de CO₂ (Chevron, Duke Energy, Exxon Mobil, FirstEnergy, General Electric Company).
- Une résolution d'actionnaires chez Exxon Mobil: la résolution avait pour but de définir un objectif d'émissions de CO₂ à moyen terme pour le scope 3. La résolution aurait vraisemblablement conduit à la cession d'actifs à forte intensité carbone sans qu'une réelle décarbonisation n'ait lieu.
- Une résolution d'actionnaires chez PepsiCo.: la résolution visait à aligner les activités de voyage de des collaborateurs avec l'objectif de neutralité carbone de l'entreprise. Les efforts de l'entreprise pour atteindre la neutralité carbone comprennent déjà des initiatives pour l'ensemble de l'entreprise (y compris l'utilisation d'avions d'affaires).

Nous nous sommes abstenus sur 12 points de l'ordre du jour:

- Dix résolutions d'actionnaires visant à mettre fin à certains secteurs ou activités à forte intensité carbone, car les entreprises tiennent déjà compte de ces exigences dans leurs stratégies climatiques actuelles (Citigroup, Equinor, Kansai Electric Power, Santos, Wells Fargo, Woodside Energy Group).
- Abstention sur deux résolutions d'actionnaires concernant le rapport sur la manière dont les risques climatiques sont pris en compte dans leurs plans de retraite. La caisse de pensions définit sa stratégie climatique indépendamment de l'entreprise (Amazon, Comcast).

Le détail de l'exercice des droits de vote pour les différentes assemblées générales est [publié sur notre site web](#). La directive de vote pour l'exercice des droits de vote en Suisse et à l'étranger peut être consultée sur le [site web d'Inrate](#).

Critères négatifs

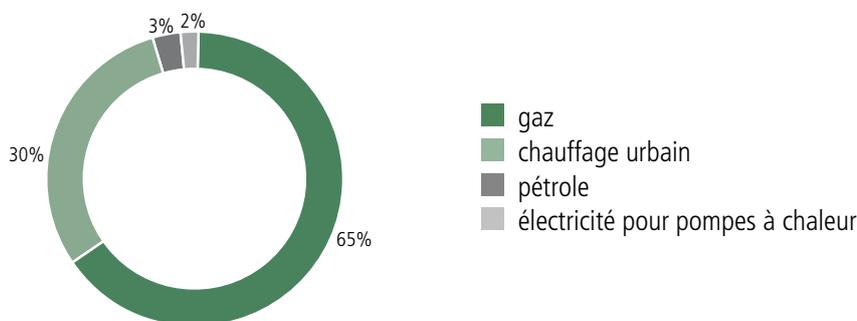
En 2023, 218 entreprises au total ont été exclues (115 l'année précédente). L'augmentation résulte de l'exclusion élargie du charbon. Depuis 2023, les entreprises exclues sont celles qui figurent sur la [Global Coal Exit List](#) d'Urgewald, un groupe de réflexion indépendant basé en Allemagne. Les entreprises avec lesquelles PUBLICA entretient un dialogue ou celles qui présentent un plan crédible de sortie du charbon font exception. Les exclusions de la SVVK-ASIR peuvent être consultées sur [son site web](#).

3.3 Immobilier Suisse

En 2023, nous nous sommes fixé un objectif intermédiaire pour l'année 2030 pour notre trajectoire de réduction des émissions de CO₂: d'ici 2030, la valeur de CO₂ (scope 1) de l'ensemble du parc immobilier doit être de 5,6 kg/m² et de 4,2 kg/m² d'ici 2035. Cette valeur (scope 1), selon notre monitoring énergétique interne, était de 8,6 kg/m² fin 2022 et de 9,3 kg/m² fin 2021. Cela s'explique par le fait que le nombre de degrés-jours de chauffage a diminué de 9 pour cent (hiver plus chaud). Une fois corrigées des variations climatiques, les valeurs de CO₂ s'élèvent à 8,8 kg/m² (8,7 kg/m² l'année précédente).

À moyen terme, il est prévu de remplacer les systèmes de chauffage des immeubles existants par des systèmes sans combustibles fossiles. Les projets de nouvelles constructions seront chauffés au moyen d'énergies renouvelables. Cela réduira encore les valeurs de CO₂. La répartition des sources d'énergie à la fin 2022 est présentée ci-dessous.

Répartition des sources d'énergie (chauffage)



PUBLICA a participé au «Rapport et indice de référence CO₂ de REIDA 2023». Au total, 22 investisseurs ont participé avec un total de 60 portefeuilles reflétant une valeur de marché de CHF 173,5 milliards. Comparé à l'indice de référence REIDA, le portefeuille de PUBLICA présente une efficacité énergétique supérieure de 13 pour cent et une intensité de gaz à effet de serre inférieure de 16 pour cent.

Pour en savoir plus sur notre contribution à l'investissement responsable dans le cadre du nouveau projet de construction à Chavannes-près-Renens, consultez notre [site web](#).

3.4 Placements sur le marché privé

Dialogue avec les gestionnaires de fortune externes

En 2023, nous avons travaillé avec nos 17 gestionnaires de fortune sur des directives visant à accroître la transparence dans les domaines de l'environnement, de la société et de la gestion responsable des entreprises. PUBLICA mandate cinq gestionnaires de fortune dans les catégories d'actifs des crédits internationaux aux entreprises, des financements d'infrastructures et des hypothèques immobilières. Nous investissons en outre dans 12 fonds immobiliers internationaux. L'évaluation des exigences de transparence imposées cette année aux gestionnaires de fortune et de fonds montre une image réjouissante:

- 16 des 17 gestionnaires de fortune sont membres des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) et 13 des 17 gestionnaires de fortune se sont fixé un objectif de neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard.
- Les 12 gestionnaires de fonds immobiliers participent au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) et affichent des résultats bons à très bons.

Fonds	2023		2022	
	étoiles	score	étoiles	score
AEW EUROCORE Fund	5	88	4	84
AXA CoRE Europe Fund	5	88	4	84
Dexus Shopping Center Fund	5	88	5	88
Dexus Wholesale Property Fund	5	93	5	94
GPT Wholesale Office Fund	5	94	5	94
Hines Pan-European Core Fund	5	93	5	96
LaSalle Property Fund	4	83	3	79
M&G Asia Property Fund	5	91	5	90
Nuveen Real Estate Asia Pacific Cities Fund	4	83	4	81
PGIM Real Estate European Core Diversified Property Fund	4	87	3	75
PRISA LP	4	86	4	85
RREEF America REIT II	4	84	4	85

- Deux fonds immobiliers affichent déjà une neutralité carbone. Quatre gestionnaires de fonds immobiliers ont fixé un objectif de neutralité carbone pour 2050 et trois pour 2040. Parmi eux, six ont fixé des objectifs intermédiaires au cours des années 2025–2040. Nous sommes en discussion avec les trois gestionnaires qui n'ont pas encore d'objectif de neutralité carbone.

Fonds	Objectif de neutralité carbone	Année cible	Objectif intermédiaire
AEW EUROCORE Fund	Oui	2050	2030 / 2040
AXA CoRE Europe Fund	Oui	2050	2025
Dexus Shopping Center Fund	Oui	2040	2022
Dexus Wholesale Property Limited	Oui	2022	–
GPT Wholesale Office Fund	Oui	2020	–
Hines Pan-European Core Fund	Oui	2040	2030
LaSalle Property Fund	Oui	2050	2030
M&G Asia Property Fund	Oui	2050	–
Nuveen Real Estate Asia Pacific Cities Fund	Oui	2040	2025
PGIM Real Estate European Core Diversified Property Fund	Non	–	–
PRISA LP	Non	–	–
RREEF America REIT II	Non	–	–

- Les cinq gestionnaires de fortune mandatés appliquent les mêmes directives concernant les exclusions que PUBLICA connaît pour les actions et les emprunts d'entreprises: exclusion des armes controversées, du charbon et des dialogues qui n'ont pas abouti. Pour les 12 fonds immobiliers, PUBLICA a moins d'influence sur la manière dont les critères d'exclusion sont définis.

L'année dernière, nous avons annoncé que nous allions mettre en œuvre les directives progressivement au cours des deux ou trois prochaines années. Nos partenaires intègrent les questions environnementales et sociales dans leur processus d'investissement et ont adhéré à des initiatives. Les plus grandes lacunes subsistent dans la collecte de données climatiques importantes pour nous. Dans ce domaine, nous restons en contact étroit avec les gestionnaires de fortune et de fonds afin d'améliorer les rapports à l'avenir. Actuellement, il n'est pas nécessaire de remplacer un partenaire en raison d'un manque d'efforts dans les domaines de l'environnement, de la société ou de la gouvernance responsable d'entreprise.

Critères positifs

PUBLICA investit dans des infrastructures sociales (logements abordables, écoles, infrastructures à large bande et infrastructures mobiles) à hauteur de CHF 330 millions et dans des placements verts (énergies renouvelables, réseau électrique, solutions d'efficacité énergétique, bâtiments et transports respectueux de l'environnement) à hauteur de CHF 448 millions. Pour la catégorisation des investissements dans des infrastructures sociales et des placements verts, nous nous appuyons sur la définition de nos gestionnaires de fortune externes. En ce qui concerne les énergies renouvelables dans les financements d'infrastructures, nous n'avons pas réalisé de nouvel investissement l'année dernière. De ce fait, les données relatives à l'énergie produite n'ont pas changé. Sur le plan des fonds propres, PUBLICA détient désormais aussi des investissements privés en infrastructure. Pour en savoir plus, consultez [notre site web](#). Comme la nouvelle catégorie d'actifs est mise en place progressivement, nous ne disposons pas encore de données pour l'année 2023.

Investissements de PUBLICA dans des placements sous forme de dette privée d'infrastructure

Part de PUBLICA à la prestation globale en mégawatts (MW)

	Unités	2021	2022	2023
Installations photovoltaïques	MW	23	30	30
Parcs éoliens	MW	52	57	57
Centrales hydroélectriques	MW	14	18	18
Géothermie	MW	6	7	7
Chauffage urbain	MW	–	42 ¹	42
Total des énergies renouvelables	MW	95	154	154
Valeur de marché des investissements en énergies renouvelables	Millions de CHF	206	212	198
Valeur de marché du portefeuille de placements sous forme de dette privée d'infrastructure	Millions de CHF	1 368	1 111 ¹	1 247

¹ Dans le rapport de l'année dernière, nous avons indiqué une valeur trop élevée pour la puissance en MW des réseaux de chauffage urbain financés. Nous avons maintenant corrigé cette valeur de 132 MW à 42 MW. La raison est que notre part dans le projet global a été jugée trop élevée. La valeur de marché du portefeuille de placements sous forme de dette privée d'infrastructure a été sous-estimée. Elle s'élevait à CHF 1 111 millions au lieu de CHF 1 086 millions.

4 Conclusion

Avec le lancement de la mise en œuvre des indices de référence ESG pour les emprunts d'État de pays émergents, nous avons étendu l'approche de l'investissement responsable à une autre catégorie d'actifs importante du portefeuille de PUBLICA. Les indices de référence ESG sur mesure doivent nous permettre d'améliorer le profil risque-rendement de cette catégorie d'actifs. Au cours du premier semestre 2024, nous mettrons entièrement en œuvre les indices de référence ESG auprès de nos gestionnaires de fortune.

Avec la priorisation de quatre objectifs de développement durable de l'ONU et la première enquête liée à ces objectifs, nous avons franchi une étape importante pour mesurer et communiquer les contributions positives et négatives des entreprises dans le portefeuille de PUBLICA. Les résultats de la première enquête présentés dans ce rapport ont montré que cela n'est pas si simple. Dans les années à venir, nous procéderons à une nouvelle enquête afin de mieux comprendre l'évolution des résultats et de continuer à développer l'approche de mesure.

Le premier état des lieux de la biodiversité a également montré la complexité et les multiples facettes de ce thème. Dans un premier temps, nous abordons le sujet avec l'approche d'engagement existante pour les actions et les emprunts d'entreprises ainsi qu'avec une prise en compte au cas par cas du thème pour nos biens immobiliers en Suisse. Nous continuerons à développer nos connaissances l'année prochaine.

Nous avons également renforcé la transparence en matière d'investissement responsable. Le présent rapport s'intéresse davantage aux résultats des dialogues avec les entreprises et à l'exercice des droits de vote sur les points de l'ordre du jour relatifs au climat. Nous avons également montré où en étaient nos gestionnaires de fortune et de fonds dans les placements sur le marché privé. Dans ce domaine, nous restons en contact étroit avec nos partenaires. Nous avons en outre ajouté d'autres métriques quantitatives à la vue d'ensemble des chiffres clés, conformément au standard de reporting ESG de l'ASIP.

Afin que nous puissions améliorer le rapport, nous vous remercions de nous faire part de vos commentaires à ce sujet. N'hésitez pas à nous écrire sur info@publica.ch.

Disclaimer de nos partenaires

Source: MSCI. Calculated on MSCI Analytics.

Disclaimer available at: <https://www.msci.com/notice-and-disclaimer-for-reporting-licenses>

Source: Beyond Ratings. All rights in the Beyond Ratings analytics or data are owned by Beyond Ratings. Neither Beyond Ratings nor its licensors accept any liability for any errors or omissions in the analytics or data and no party may rely on any data or analytics contained in this communication. No further distribution of data from Beyond Ratings is permitted without the company's express written consent. Beyond Ratings does not promote, sponsor or endorse the content of this communication. The provision by Beyond Ratings of any analytics is not, and shall not be treated as, any advertisement or offer for, or solicitation or recommendation to buy or sell, any securities or any other financial products. Beyond Ratings' publication or provision of any analytics in no way suggests or implies an opinion by Beyond Ratings as to the attractiveness of investment in any securities or any other financial products.

Source: Net Purpose: Underlying company data is based on the latest published and public company information.

Source: Inrate. The Swiss Federal Pension Fund PUBLICA's partner for exercising voting rights at the annual general meetings of Swiss companies is Inrate AG. Votes are cast in accordance with the published voting guidelines and the list of criteria. Inrate supplies voting recommendations in advance of the annual general meetings and provides full support for reporting.

Caisse fédérale de pensions PUBLICA
Eigerstrasse 57
3007 Berne

Tél. +41 58 485 21 11
Fax +41 58 485 21 13
info@publica.ch
publica.ch